



Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°42 **OCTOBRE 2016**

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

05

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

11

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

12

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

14

AVIS PUBLICS

RÉQUISITION DE 15 000 \$ POUR INSTALLER UN SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE AU LAC NORTON AUX ÉTATS-UNIS

Hydro-Coaticook désire installer un système de télémétrie au lac Norton situé aux États-Unis. Ce système pourra améliorer le contrôle du niveau de l'eau et ainsi prévenir les débordements. La Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle, soit celle des compagnies Hydro Météo et Vermont Electric Coop établie à 15 000 \$ plus les taxes applicables. Les membres du conseil ont accepté l'offre des compagnies Hydro Météo et Vermont Electric Coop.

INTERRUPTION D'ÉLECTRICITÉ DANS LE SECTEUR DES RUES SAINT-JACQUES NORD ET SAINT-PAUL EST

Au cours des dernières semaines, plusieurs travaux électriques ont été réalisés dans le secteur des rues Saint-Jacques Nord et Saint-Paul Est. Hydro-Coaticook a procédé à différents travaux pour augmenter la capacité portante du réseau dans ce secteur. Le but étant de permettre au réseau de prendre plus de charges électriques pour subvenir aux besoins des nouvelles constructions, mais également de sécuriser cette partie du réseau en faisant des bouclages. D'autres interruptions sont à prévoir dans le secteur au cours des mois d'octobre et de novembre. Hydro-Coaticook informera les citoyens à l'aide d'avis d'interruption ainsi que par la page Facebook de la Ville de Coaticook.



CHEMIN BILODEAU ET CHEMINS EN MILIEU RURAL

Dans les dernières semaines, le chemin Bilodeau, celui qui permet d'accéder au centre d'enfouissement, a été refait. Près de 1 000 000 \$ ont été investis. De plus, une partie des chemins en milieu rural ont été rechargés. Le conseil municipal est conscient que tous les chemins n'ont pas été faits, mais 385 000 \$ ont été injectés cette année et les élus souhaitent recharger d'autres chemins l'année prochaine.



INTERRUPTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Au cours de la nuit du 16 au 17 octobre dernier, le réseau d'aqueduc a été interrompu pour une période de quatre heures. Des travaux devaient être effectués au réservoir de la rue Court, privant ainsi d'eau toute la section des résidences situées à l'ouest de la voie ferrée. La pompe du réservoir a été remplacée pour en installer une plus efficace et ayant une plus grande capacité.

RAPPORT DES CADETS DE POLICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le lieutenant Frédéric Pelletier, directeur du poste de Coaticook de la Sûreté du Québec, est venu présenter le rapport d'intervention des cadets de police de l'été dernier aux membres du conseil municipal. Une fois de plus, l'expérience fut très positive pour tout le monde. Les cadets ont fait beaucoup de prévention et ils ont été très présents sur tout le territoire de la ville. Cela a permis aux policiers de se déployer davantage à Coaticook et dans la MRC.

NOMINATION DE FRANÇOIS LÉVESQUE À TITRE DE MAIRE SUPPLÉANT

Le conseil municipal doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont désigné le conseiller François Lévesque maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1^{er} novembre 2016.



ORIENTATIONS DE FIN DE MANDAT

Les élus entrent dans le dernier tournant de leur mandat. Les élections générales auront lieu au mois de novembre 2017. Autant à la MRC qu'à la Ville de Coaticook, les élus se sont rencontrés pour réfléchir et orienter le travail de la dernière année de mandat. Au cours des prochains mois, les orientations seront connues!



GOÛTEZ LE COMMUNAUTAIRE UN APPORT ESSENTIEL POUR LE MILIEU

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

LE MARDI 8 NOVEMBRE 2016,
au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Quoi de plus communautaire qu’un repas collectif? Les organismes communautaires de la MRC de Coaticook invitent la population à partager une « poutine communautaire ».

Venez découvrir notre contribution à la communauté et rencontrer nos ressources d’accompagnement dans le milieu.

11 h 30	Accueil
12 h	Partageons notre poutine
12 h 30	Rencontre avec nos travailleurs et travailleuse de milieu

Des kiosques d’information seront sur place jusqu’à 14 h

Pour information : France Lemaire, Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook, 819-849-3343

DÉMYSTIFIER LA PAUVRETÉ, L’EXCLUSION SOCIALE ET SES PRÉJUGÉS LANCEMENT ET PROJECTION D’UNE VIDÉO

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

LE MARDI 8 NOVEMBRE 2016,
au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Venez assister à la projection de la vidéo qui a été produite par la Table d’action contre l’appauvrissement de l’Estrie (TACAE) en collaboration avec le comité de concertation Solidarité et inclusion sociale de la MRC de Coaticook.

16 h	Projection de la vidéo
16 h 30	Échange animé

Pour information : France Lemaire, Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook, 819-849-3343

PASSEPORT FAMILLE - 20 \$
ENTRÉE INDIVIDUELLE - 5 \$
BAR À FRIANDISES ET CRÈME GLACÉE

théâtre Poids Plume
 en collaboration avec
LE MUSÉE BEAULNE DE COATICOOK
 présentent
UN CHÂTEAU ET SES CONTES
SAMEDI 29 OCTOBRE 2016
 96, RUE DE L’UNION COATICOOK
 (au Musée Beaulne de Coaticook)
 Représentations à 18 h et 20 h

Vente de billets au Musée Beaulne.
 Pour plus d’information, veuillez communiquer avec Marie-Pier Audet par téléphone 819-679-8289 ou par courriel audet.mpier@gmail.com
Musée Beaulne 819-849-6560





MRC Coaticook

FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 2016



INSCRIPTION POUR LES PRIX DE LA FÊTE DE LA FAMILLE

La période d’inscription est commencée! Vous avez jusqu’au 18 novembre 2016 pour vous inscrire auprès de votre municipalité!

CATÉGORIES DE PRIX :

NOUVEAU-NÉ / NAISSANCE MULTIPLE / FAMILLE NOMBREUSE (COMPRENANT 3 ENFANTS ET PLUS) / FAMILLE AVEC ENFANTS D’ÂGE PRÉSCOLAIRE (0 À 5 ANS)

LES TIRAGES AURONT LIEU LE 4 DÉCEMBRE 2016 À LA FRONTALIÈRE LORS DE LA FÊTE DE LA FAMILLE

Catégories	Prix	Quantité	Total	Conditions particulières
Nouveau-né	Montant de 1 000 \$/famille 750 \$ si famille absente lors du tirage	6	6 000 \$	Enfant né depuis le 16 novembre 2015 et avant le 14 novembre 2016. S’enregistrer auprès de la municipalité à l’aide du formulaire d’inscription et fournir une preuve de naissance.
Naissance multiple	Montant de 1 000 \$/famille 750 \$ si famille absente lors du tirage	1	1 000 \$	Enfants nés depuis le 16 novembre 2015 et avant le 14 novembre 2016. S’enregistrer auprès de la municipalité à l’aide du formulaire d’inscription et fournir une preuve de naissance. S’il n’y a aucune naissance multiple, ce prix de 1 000 \$ sera dévolu à la catégorie « Nouveau-né », la portant à 7 prix.
Famille nombreuse	Montant de 1 000 \$/famille 750 \$ si famille absente lors du tirage Famille de 3 enfants : 3 prix Famille de 4 enfants : 1 prix Famille de 5 enfants : 1 prix	5	5 000 \$	Avoir 3 enfants ou plus de 0 à 17 ans inclusivement. Chaque enfant devait avoir moins de 18 ans en date du 30 septembre 2016. S’enregistrer auprès de la municipalité à l’aide du formulaire d’inscription et fournir une preuve de naissance pour chaque enfant.
Famille avec enfant(s) d’âge préscolaire	Montant modulé par famille Famille 1 enfant 0-5 ans : 1 X 300 \$ Famille 2 enfants 0-5 ans : 2 X 500 \$ Famille 3 enfants 0-5 ans : 2 X 850 \$ Prix réduits à 225 \$, 375 \$ et 650 \$ si famille absente lors du tirage	5	3 000 \$	Avoir 1 enfant ou plus de 0 à 5 ans. L’enfant devait avoir moins de 5 ans au 30 septembre 2016. S’enregistrer auprès de la municipalité à l’aide du formulaire d’inscription et fournir une preuve de naissance pour chaque enfant.

TOTAL : 17 gagnants et jusqu’à 15 000 \$ en prix

CONDITIONS GÉNÉRALES :

L’argent non remis à cause des absences sera tiré sous forme de prix de participation par tranches de 250 \$. Toute famille ou personne gagnante doit obligatoirement résider sur le territoire de la MRC de Coaticook. La Fête régionale de la famille pourra exiger une preuve de résidence.

Il serait souhaitable que les sommes gagnées soient dépensées auprès des marchands du territoire de la MRC de Coaticook, afin de favoriser l’achat local!



LA GRANDE CUISINE COLLECTIVE DES FÊTES EST DE RETOUR!

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) et la Maison de la famille de la MRC de Coaticook vous invitent à la 9^e édition de la Grande Cuisine collective des fêtes qui se déroulera le mardi 13 décembre au Centre communautaire Élie-Carrier, situé au 464, rue Merrill à Coaticook. Au menu : tourtière, pâté au poulet, soupe et croustade aux pommes.

La Grande Cuisine collective des fêtes est un événement unique au Québec. La base des recettes est préparée par des bénévoles le jour même. Sur place, pour 10 \$ par famille, les participants n'ont qu'à assembler les ingrédients. La cuisson des tourtières, des pâtés au poulet et des croustades s'effectue à domicile. Les participants préparent également une tourtière en plus. Ces tourtières supplémentaires seront congelées pour ensuite être distribuées dans les paniers de Noël remis aux personnes dans le besoin.

Vous avez jusqu'au vendredi 9 décembre pour vous inscrire en passant à l'accueil du CAB ou en téléphonant au 819-849-7011, poste 201.

Pour donner votre nom afin d'être bénévole lors de cette belle activité, veuillez contacter Olivier Girondier au 819-849-7011, poste 215.



ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT GRÂCE AU COURS COMBINÉ MÉDAILLE DE BRONZE ET CROIX DE BRONZE

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

Offert chez Acti-Sports tout le mois de novembre, le cours combiné *Médaille de bronze* et *Croix de bronze* permet à nos jeunes sauveteurs en devenir d'épargner temps et argent.

En temps, puisque le cours combiné se déroule dans le cadre d'une formation intensive de 40 heures réparties sur quatre week-ends, comparativement à 55 heures de formation pour les cours offerts séparément.

En argent, une épargne de près de 40 %, soit 398 \$ pour le cours combiné comparativement à 590 \$ (taxes non incluses dans ces prix).

Le tout est offert par Tristan Martineau, propriétaire de Sauvetage Perf-O-Max. Originaire de Coaticook, Tristan est moniteur Sauveteur national – Piscine et Plage et possède plus de 10 ans d'expérience dans le domaine du sauvetage sportif.

À noter que les candidats doivent être âgés d'au moins 13 ans à l'examen final le 4 décembre 2016 et être en mesure de démontrer les habiletés du niveau Junior 10.

Pour obtenir plus d'information et pour vous inscrire, écrivez à info@actisportscoaticook.ca ou téléphonez au 819-849-7016.





UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR LES FAMILLES : UNE ACCOMPAGNATRICE DE MILIEU

FAMILLE

Depuis la fin de l'été, les familles de la MRC de Coaticook ont accès à une nouvelle ressource : une accompagnatrice de milieu, Mme Edith Lapointe.

Son rôle est de faciliter la liaison entre les familles et les ressources du milieu dont elles pourraient avoir besoin. Elle peut aussi accompagner les familles dans certaines démarches avec ces ressources. L'accompagnatrice de milieu pour les familles a aussi comme mandat d'évaluer les besoins des familles de la MRC et d'en faire part aux partenaires afin que l'offre de services dans la MRC puisse réellement combler ces besoins. De plus, elle participe à divers comités de concertation.

Edith Lapointe est à l'emploi du regroupement Mobilis'action 0-5 ans, mais son bureau est situé dans les locaux de la Maison de la famille, dans la bâtisse du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook.

Edith peut être contactée au 819-943-3823, à accompagnatrice.mobilisaction05@outlook.com ou par sa page Facebook *Edith accompagnatrice de milieu*.



LE CIRQUE PAR LA TECHNIQUE, L'ENTRAÎNEMENT ET LE PLAISIR!

LOISIRS

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

Jonglerie, fil de fer et monocycle ne sont que quelques-unes des multiples facettes des arts du cirque qui feront leur entrée cette saison chez Acti-Sports dans le cadre d'ateliers d'initiation aux arts du cirque offerts par Marc Lafrenière de Spectranie.

Originaire de Coaticook, Marc Lafrenière est amuseur public depuis 28 ans et il enseigne les arts du cirque depuis 18 ans, notamment en milieu scolaire partout à travers le Québec. Diplômé de l'École nationale de cirque de Montréal, il a été formateur pour le projet Cirque du Monde parrainé par le Cirque du Soleil, de même qu'instructeur pour le programme spécial Cirque handicapé Sherbrooke.

Depuis 1998, il est instructeur au Cirque des étoiles de Magog et formateur en cirque d'un programme de réussite éducative depuis 2005.

De retour à Coaticook à l'invitation d'Acti-Sports, il propose des ateliers sur la manipulation de divers accessoires (balles, quilles, diabolos, bâtons fleurs, pois, hula-hoops), l'équilibre sur monocycle et fil de fer, ainsi que la coopération en main à main et l'acrogym.

Par ces diverses techniques, les participants doivent apprendre à développer trois qualités dominantes en cirque : la patience, la persévérance et la concentration.

Les ateliers d'une heure et demie seront offerts les samedis 22 octobre, 12 novembre et 3 décembre. Coût : 25 \$ par atelier. Les parents sont invités à s'inscrire avec leurs enfants.

Inscription en ligne à actisportscoaticook.ca ou par téléphone au 819-849-7016.



QUAND LE SOLEIL SE FAIT PLUS DISCRET

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

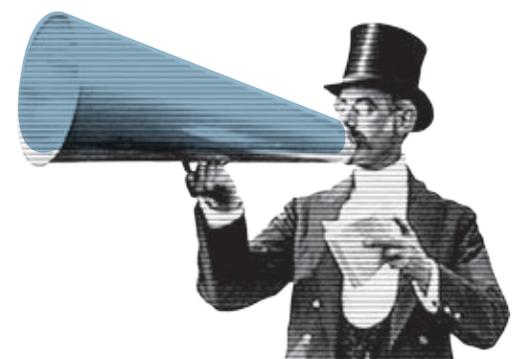
L'arrivée de l'automne nous prépare à de multiples changements. Le temps devient plus frais, la nature change de couleur, la lumière du jour se fait plus discrète. La diminution des heures d'ensoleillement peut causer chez certaines personnes plusieurs désagréments tels qu'une baisse d'énergie, un grand désir d'aliments sucrés ou gras, un sentiment de tristesse, une difficulté à se concentrer, etc. En fait, la lumière naturelle stimule la production de sérotonine, une hormone qui favorise la bonne humeur, l'émotivité et l'éveil. Lorsque la lumière se fait plus rare, cette hormone est moins sécrétée, laissant plus de place à la mélatonine, l'hormone du sommeil. La diminution d'heures d'ensoleillement déclenche une surproduction de mélatonine et, ainsi, une sécrétion déficiente de sérotonine.

Pour les personnes qui souffrent de symptômes légers, passer plus d'heures à la lumière du jour peut s'avérer une bonne solution. Cependant, pour les personnes ayant des symptômes plus prononcés, l'utilisation d'une lampe de luminothérapie peut être nécessaire. Ce traitement consiste à s'exposer, pendant 10 à 20 minutes le matin, à une lumière blanche simulant la luminosité du soleil. Il est possible de lire ou d'entretenir une conversation durant la séance, la lampe étant simplement posée à côté de vous. Une exposition de deux ou trois jours par semaine est nécessaire pour ressentir les bienfaits de la luminothérapie.

Encore cette année, l'Éveil vous offre la possibilité de louer une lampe de luminothérapie pour votre domicile. Le coût de location pour les membres est de 5 \$ par mois avec un dépôt de 30 \$ qui sera remis au retour de la lampe. Un suivi téléphonique est fait toutes les deux semaines afin de s'assurer du bon déroulement du traitement. Le service de luminothérapie est aussi offert dans nos locaux.

Info : 819-849-3003

l'Éveil Ressource
communautaire
en santé mentale





RECYCLAGE DU PLASTIQUE COMMENT S'Y RETROUVER?

Par Monique Clément, chargée de projet en matières résiduelles

Saviez-vous que 84 % des bacs de recyclage inspectés par les enviroconseillers l'été dernier contenaient au moins une erreur reliée aux emballages de plastique?

Bien que le recyclage soit relativement simple, tout se complique avec les contenants et pellicules de plastique. Certains sont recyclables, d'autres sont compostables, d'autres ne sont ni l'un ni l'autre. Quel casse-tête!

Notre centre de tri régional, Récup Estrie, est muni de lecteurs optiques qui détectent les plastiques par catégorie. Les plastiques non recyclables passent inaperçus des lecteurs et se retrouvent dans les rejets. Ils font donc un long voyage inutile pour se retrouver à l'enfouissement, ce qui a pour effet d'augmenter la facture de recyclage.

COMMENT IDENTIFIER LES PLASTIQUES RECYCLABLES?

Tous les contenants de plastique (ou presque) sont identifiés à l'aide d'un triangle avec un petit numéro à l'intérieur. Il n'est pas toujours facile à trouver. Le centre de tri accepte les plastiques numérotés de 1 à 5 seulement.

Donc, s'il n'arbore pas ce logo, il n'est pas recyclable; les petits pots de yogourt en sont un exemple.

S'il s'agit d'un numéro 6 PS (polystyrène) ou d'un numéro 7, il n'est pas accepté dans le bac bleu. Dans les plastiques numéro 6, on retrouve le polystyrène expansé : barquettes de viande et emballage pour les objets fragiles. Aucune styromousse n'est présentement acceptée dans le bac de récupération.

Il y a aussi le polystyrène non expansé. C'est un plastique cassant qui fait beaucoup de bruit quand on l'écrase. On l'appelle le « scrountch »! Les coupes en plastique, certains verres, les assiettes en plastique, certains emballages de biscuits, etc. sont faits de ce plastique numéro 6 et ne sont pas recyclables.



ENVIRONNEMENT



Les plastiques numéro 7 sont les « autres » plastiques. On y retrouve de tout, dont les bioplastiques compostables. On peut difficilement récupérer un tel méli-mélo, mais heureusement il n'y en a pas tellement dans les emballages courants.

COMMENT RECYCLER LES SACS ET PELLICULES DE PLASTIQUE?

Les sacs et certaines pellicules de plastique sont également recyclables. Pour éviter que ce plastique mou s'emmêle dans les équipements du centre de tri, il faut les enfermer dans un sac de plastique noué! L'été dernier, 43 % des bacs de recyclage inspectés contenaient des pellicules non ensachées. Bravo aux 57 % des gens qui le font correctement!

Dans le sac de sacs, on peut mettre tous les sacs semblables aux sacs d'épicerie, sauf ceux avec des étiquettes de papier. Ces sacs ont la propriété de s'étirer sans se casser et peuvent être d'épaisseur variable. On y retrouve les sacs de pain, de fruits et de légumes congelés ou non, les sacs refermables (Ziploc®), les sacs de terre et de paillis bien secoués, ainsi que toute pellicule qui s'étire de type Saran Wrap^{MC}, polythène, etc.

On doit éviter les pellicules bruyantes qui se cassent lorsqu'on les étire, comme les emballages de pâtes alimentaires, la pellicule cellulosique (Cellophane®), les pellicules à l'intérieur des boîtes de biscuits, les sacs de céréales, etc.

Bon, j'avoue que tout ça n'est pas facile! Alors, faites de votre mieux! Nous sommes une région modèle au Québec en matière de récupération et c'est grâce à votre participation. Merci pour vos efforts à bien récupérer!

DÉVELOPPEMENT

LE CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER!

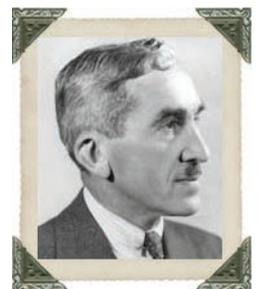
Le centenaire d'une grange, 2010-2015



Depuis ses débuts, le CIARC travaille fort pour valoriser l'agriculture et sensibiliser la communauté urbaine à la réalité agricole. C'est dans cette optique que le projet de stérilisation des chats de ferme a vu le jour. Cette initiative a permis de stériliser et faire vacciner de nombreux chats et ainsi de limiter l'invasion de ces animaux chez certains agriculteurs. Aujourd'hui, ce projet n'est plus porté par le CIARC, mais la Clinique vétérinaire de Coaticook offre encore ce service.

D'autres projets se sont déroulés au CIARC au cours de ces cinq années, certains avec succès, d'autres un peu moins. C'est le cas du projet de filtration des eaux usées de laiterie. L'objectif était de limiter les rejets nocifs des eaux de laiteries dans l'environnement. Par contre, certains problèmes n'ont pu être résolus au cours de ces années, ce qui a forcé le CIARC à mettre le projet en veilleuse.

Plusieurs se souviendront des célébrations entourant les 100 ans de la grange patrimoniale. L'année 2012 a été très occupée au CIARC, entre autres avec le retour d'un ancien propriétaire, M. Lauréat Lavoie, un personnage de La Voie des pionniers. Celui-ci vous raconte l'histoire de cette magnifique grange depuis sa construction en 1912. Un vrai moulin à paroles! Le centenaire de ce qui était autrefois la Ferme du Plateau a permis à tous les gens de la région de se rappeler la beauté architecturale de la grange et l'importance que celle-ci a eue dans l'identité coaticookoise, soit une identité agricole...





À LA RECHERCHE D'UNE CAUSE

LOISIRS

POUR LA 4^E ÉDITION DE LA COURSE UNIS POUR LA CAUSE!

Waterville Unis pour la cause



Attention! Attention! Nous sollicitons votre aide pour trouver la cause pour la 4^e édition de la course Unis pour la cause qui se déroulera le dimanche 11 juin 2017. Tout comme les années précédentes, nous désirons venir en aide à une personne de notre ville ou provenant de la MRC de Coaticook.

Faites-nous parvenir une lettre ou un courriel expliquant le contexte difficile, les motifs et les besoins de la personne dont vous proposez la candidature. Il peut s'agir d'une personne ou d'une famille de tous âges. Vous pouvez présenter votre propre situation ou celle de quelqu'un de votre entourage. La personne ou la famille devra accepter d'être identifiée aux préparatifs ainsi qu'à toutes les activités l'entourant.

Date limite : 1^{er} décembre 2016.

Adresse courriel : unispourlacause@hotmail.com

Adresse postale : 170, rue Principale Sud, Waterville (Québec) JOB 3H0

Le choix de la candidature sera fait par le comité organisateur et les envois demeureront confidentiels. Nous vous remercions et nous avons hâte de vous lire et de choisir la cause pour laquelle nous allons courir en 2017!

Nous vous rappelons que le 29 mai dernier se déroulait à Waterville la course à pied Unis pour la cause au profit d'Hélène Rivard qui est atteinte de la sclérose en plaques. Plus de 410 coureurs et marcheurs, grands et petits, se sont unis pour cette cause et ont sillonné les rues de Waterville. Les profits amassés ont servi à l'achat d'une chaise élévatrice d'escalier permettant à Mme Rivard de se rendre de façon sécuritaire au deuxième étage de sa demeure et d'une chaise élévatrice extérieure lui simplifiant l'accès à sa piscine.

Nous souhaitons de tout cœur nous unir une fois de plus pour améliorer la qualité de vie d'une personne dans le besoin... Ouvrez les yeux et aidez-nous à la trouver!



Le comité organisateur : Annie Letendre, Véronique Blais, Janic Mimeault et Isabelle Carbonneau

LA 7^E ÉDITION

CULTURE

DES CHŒURS DE WATERVILLE

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE!

Le comité touristique de Waterville vous convie à la 7^e édition des Chœurs de Waterville, le dimanche 20 novembre. Cette année, le comité s'allie à la Société d'histoire de Waterville afin de vous offrir une édition sous le signe de la nouveauté!

PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE WATERVILLE

Depuis le début de l'année, la Société d'histoire de Waterville a repris du service avec un nouveau comité bien décidé à s'implanter et s'impliquer auprès de la communauté. Déjà, une multitude de projets bourdonnent pour la Société! Vous êtes donc invités à participer à son déjeuner-bénéfice à saveur d'antan, de 10 h à 12 h, le 20 novembre, au Club de golf de Waterville. Exposition de photos d'époque, galettes de sarrasin et mélasse sont entre autres au menu. Les billets sont en vente auprès des membres de la Société d'histoire et à l'hôtel de ville de Waterville au coût de 20 \$ pour les 13 ans et plus et de 8 \$ pour les 6 à 12 ans; c'est gratuit pour les 5 ans et moins.

UNE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE

Pour cette édition, le comité touristique a complètement renouvelé la programmation en vous présentant trois ensembles qui ne se sont jamais produits dans le cadre des Chœurs

de Waterville. À 13 h, Attakka Duo vous charmera avec classiques, pièces populaires et musique de film, magnifiquement interprétés au piano et au violon. À 14 h 30, Musique à bouches réchauffera assurément l'église Unie avec sa musique traditionnelle. En nomination pour « Album de l'année – Traditionnel » au gala de l'ADISQ (au moment de la rédaction) et en lice dans la catégorie « Groupe vocal de l'année » aux Prix de musique folk canadienne, parions que ce groupe ne laissera personne indifférent! Finalement, à 16 h, les Chœurs clôturent cette édition avec le Chœur de chambre du Québec, composé de chanteuses et chanteurs professionnels. Avec leur répertoire sacré et leur musique de Noël, ils sauront vous éblouir par la qualité de leur concert.

Tous les concerts seront présentés à l'église Unie de Waterville, au 460, rue Principale Sud. Les places sont limitées, alors procurez-vous rapidement vos billets en prévente à l'hôtel de ville de Waterville ainsi que dans les commerces participants au coût de 10 \$ pour les trois concerts. Vous pourrez également vous procurer des billets à la porte au coût de 15 \$, également pour les trois concerts, et c'est gratuit pour les 17 ans et moins!

Pour retrouver tous ces renseignements, suivez-nous sur Facebook à *ChoeursdeWaterville* ou consultez le site Internet de Waterville! On se retrouve le dimanche 20 novembre, pour le bonheur des papilles, des yeux et des oreilles!

BILLETTS

DÉJEUNER D'ÉPOQUE

CLUB DE GOLF DE WATERVILLE
(600, CHEMIN DE COMPTON EST)

Dimanche
20 novembre de 10 h à 12 h

13 ans et plus : 20 \$

6 à 12 ans : 8 \$

5 ans et moins : gratuit

CHŒURS DE WATERVILLE

ÉGLISE UNIE
(460, RUE PRINCIPALE SUD)

Dimanche
20 novembre à compter de 13 h

Prévente : 10 \$ (pour les trois concerts)

À la porte : 15 \$ (pour les trois concerts)

17 ans et moins : gratuit

Procurez-vous vos billets à l'hôtel de ville de Waterville, au 170, rue Principale Sud.



INVITATION AU GALA DE CLÔTURE CONCOURS D'ARTISTES RÉCUPÉRATEURS

La Ressourcerie des Frontières vous invite au souper-gala-spectacle-bénéfice qui couronnera les grands gagnants de la 1^{re} édition du **Concours d'artistes récupérateurs**.

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

ÉCOLE SECONDAIRE LA FRONTALIÈRE

311, rue Saint-Paul Est, Coaticook

17 h-18 h Accueil, réseautage, visite des oeuvres

18 h-19 h Souper-bénéfice

19 h-21 h Gala-spectacle

PORTION SOUPER-BÉNÉFICE

Une occasion rêvée de rencontrer l'honorable Marie-Claude Bibeau, présidente d'honneur de la soirée. La période de réseautage sera suivie d'un souper-bénéfice trois services. Un souper qui vous permettra d'expérimenter une cuisine locale, saine et artisanale concoctée par Expérience Champêtre, une jeune entreprise de Dixville.

PORTION GALA-SPECTACLE

Le souper-bénéfice sera suivi d'un gala-spectacle ouvert à tous. Lors du gala, vous connaîtrez enfin l'identité des grands gagnants du Concours, parmi les 16 finalistes des 4 catégories participantes. L'humoriste Daniel Grenier y présentera également un numéro coloré et humoristique, consacré à l'aspect « récupérateur » de la Ressourcerie et du Concours.

Vous désirez encourager la Ressourcerie des Frontières pour cet événement et pour soutenir son rôle environnemental? Achetez votre billet en communiquant avec nous! Les profits de la soirée serviront à appuyer les objectifs de communication et d'éducation en développement durable qui font partie de la mission de la Ressourcerie.

Gala-spectacle seulement : 40 \$

Souper-bénéfice + gala-spectacle :

- 125 \$ pour 1 billet

- 950 \$ pour 1 table de 8 personnes

Date limite d'inscription : 25 octobre 2016. Les places sont limitées et les réservations sont obligatoires. Possibilité de payer par chèque ou en argent comptant lors de la soirée si votre place a été réservée auparavant. Services de bar et de vestiaire offerts lors de la soirée.

Pour informations et réservations : Claudia Toussaint au c.toussaint@ressourceriedesfrontieres.com ou au 819-804-1018, poste 104.



MARIE-CLAUDE BIBEAU députée de Compton-Stanstead et ministre du Développement international et de la Francophonie



DANIEL GRENIER humoriste et auteur-compositeur-interprète, anciennement membre (jaune) des Chick'n Swell



ELLE DANSE AVEC PARENTS ET BÉBÉS

Amandine Garrido Gonzalez

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

Papa, maman et bébé sont conviés cet automne à une rencontre unique avec l'interprète en danse Amandine Garrido Gonzalez dans le cadre du cours *Danse parent-bébé* offert tous les dimanches du mois de novembre.

Enseignante pour la compagnie de danse sherbrookoise Sursaut depuis 2013, Amandine a obtenu son diplôme d'interprète en danse de l'université du Chili en 2002. Elle a travaillé pour diverses troupes contemporaines à l'échelle de son pays avant d'immigrer au Canada en 2008 par le biais du spectacle *Varekai* du Cirque du Soleil, où elle pratique l'art du trapèze.

Ses inspirations sont un métissage d'influences contemporaines et gitanes et le moment présent qui lui permettent de nous livrer son sens de la danse sacrée : la danse de la vie.

Les cours *Danse parent-bébé* se tiendront les 6, 13, 20 et 27 novembre à 10 h. Ateliers d'une durée de 50 minutes. Coût : 58 \$ plus taxes. Matériel requis : porte-bébé. Bébés de 0 à 18 mois.

Inscription en ligne sur le site Internet à actisportscoaticook.ca ou par téléphone au 819-849-7016.

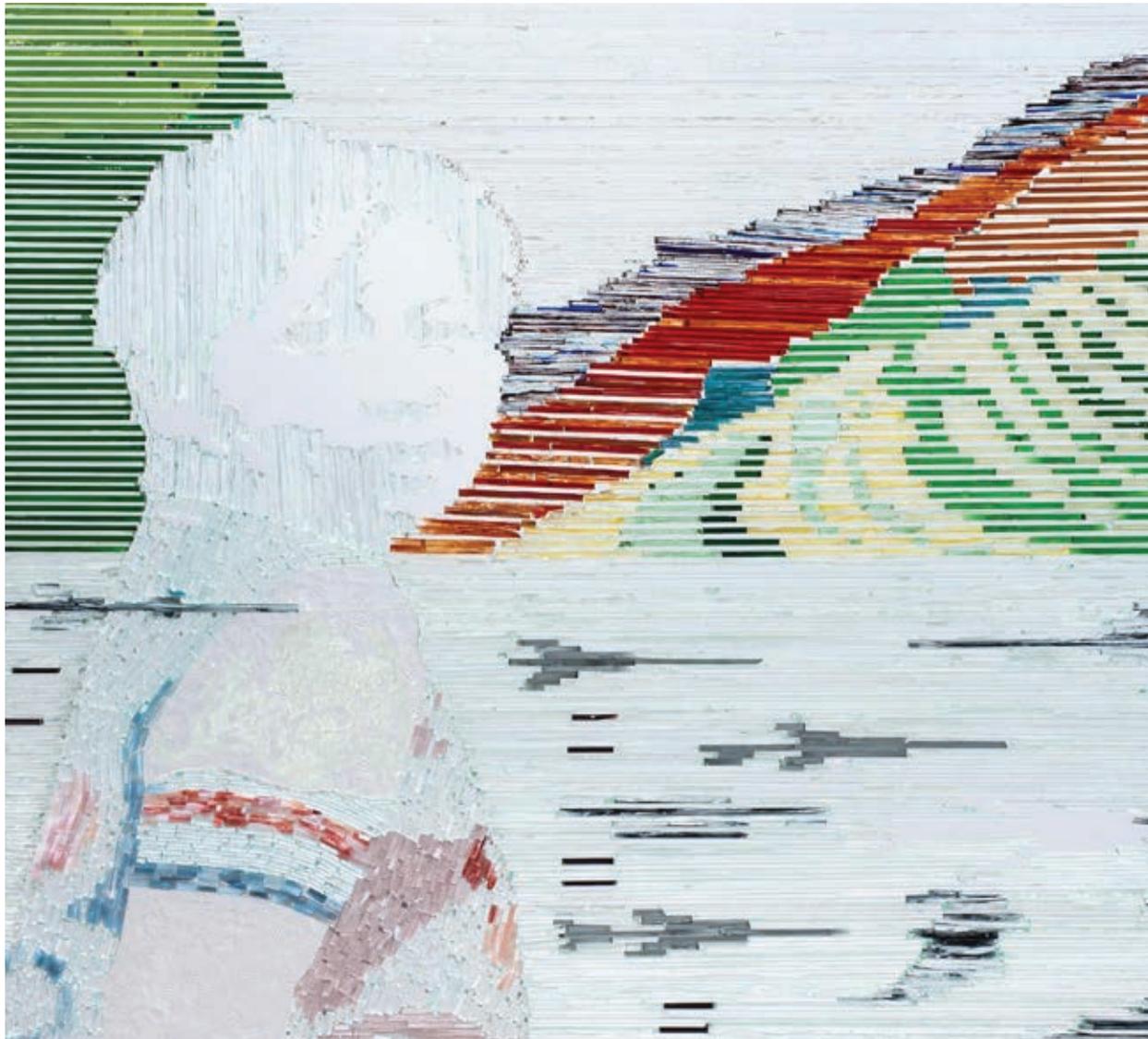




MUSÉE BEAULNE

CULTURE

FEMMES DE L'OMBRE DE PATRICIA DAVID
DU 13 NOVEMBRE 2016 AU 22 JANVIER 2017



Tout au long de sa vie, Patricia David a admiré des femmes courageuses, déterminées, résilientes, en quête de leur identité. Ces femmes inconnues, oubliées, ignorées par l'histoire, par la société, la motivent à décrire et à faire ressortir d'une façon à peine voilée leur visage, leur combat.

Sa pratique artistique s'articule autour des notions de lumière et de transparence. Elle emploie le verre de manière non traditionnelle pour créer des mosaïques qui se présentent comme autant de tableaux lumineux. Dans la lignée de l'artiste Eric Wesselow (1911-1998), verrier et aquarelliste, elle crée à l'aide de fines lamelles de verre, de superpositions et de textures qui captent la lumière et se jouent de la transparence du verre pour mieux révéler l'image. Ses œuvres sont ainsi pétries de lumière et tributaires de ses jeux subtils.

Patricia David est originaire d'Argentine. Elle quitte son pays à cause de la situation politique difficile qui y prévaut dans les années 80 pour s'installer à Montréal. Elle fait des études en Sciences sociales et en Arts visuels à l'UQAM. Après avoir travaillé dans le domaine de la bijouterie, elle se donne un nouveau défi : la mosaïque, un médium qui lui permet d'exprimer sa créativité et d'appriivoiser la lumière sous toutes ses formes. Depuis, elle ne cesse de créer des pièces originales et audacieuses, inspirées de différentes thématiques qui lui tiennent à cœur, à savoir les femmes et leur situation sociopolitique ainsi que l'environnement et la créativité infantile.

Info : 819-849-6560
museebeaulne.qc.ca

LA MALADIE D'ALZHEIMER

ÂÎNÉS

COMPRENDRE POUR MIEUX VIVRE,
PRÉVENIR ET SOIGNER

CONFÉRENCE

Le jeudi 10 novembre 2016 à 14 h

Centre communautaire
de Sainte-Edwidge-de-Clifton

1375, chemin Favreau

ENTRÉE : 2 \$

Réservation auprès de

Nicole Pinsonneault, conseillère municipale
819-849-6686

ou

Patrick Lajeunesse, travailleur de milieu
819-345-0877

Conférencier Dr Guy Lacombe

Gériatre au CIUSSS et professeur titulaire à la
Faculté de médecine et des sciences de la santé de
l'Université de Sherbrooke

LA MAYZ DE COATICOOK

JEUNESSE

Dans le cadre de la Semaine des maisons de jeunes, la Mayz rappelle que la maison des jeunes est implantée à Coaticook depuis mai 1983. Elle accueille sur une base volontaire les adolescents de 12 à 17 ans qui y sont toujours les bienvenus pour échanger, se divertir, s'informer et participer à des projets communs. Diverses activités y sont offertes, toujours encadrées par une équipe d'animateurs compétents. C'est plus de 400 jeunes différents qui vivent le projet Maison des jeunes chaque année à Coaticook.

La Mayz est membre du Regroupement des maisons de jeunes du Québec. Reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le RMJQ travaille, depuis 35 ans, à défendre les intérêts des adolescents et à faire connaître et reconnaître le travail accompli tous les jours dans ses 179 maisons des jeunes membres.

Pour obtenir plus d'information sur votre maison des jeunes, appelez Line Gendron au 819-849-7362 ou passez nous voir.

La Mayz est ouverte du mardi au jeudi de 18 h à 21 h et le vendredi de 18 h à 22 h.



MOIS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN ESTRIE

Octobre, c'est le Mois des bibliothèques publiques en Estrie, et la Bibliothèque Françoise-Maurice y prend part encore cette année en organisant un tirage. Vous n'avez qu'à passer au comptoir de prêt pour remplir un coupon de participation et découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque. Courez la chance de gagner une des **deux liseuses** ou un des **cinq sacs de livres** offerts par la Biblairie GGC. **Vous avez jusqu'au 31 octobre pour participer.**

bpq-estrie.qc.ca/activites.htm



**DÉCOUVREZ TOUT CE QUE
VOUS POUVEZ FAIRE SUR
ACCÈS INTERNET**

DATE: **Mardi 1^{er} novembre 2016**
HEURE: **10 h 30 à 12 h**

LIEU: **Siège social, 155, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2S9**

Places limitées, inscrivez-vous
au plus tard le 28 octobre 2016.

819 849-9822, poste 7022344



Lajeunesse



Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie



INFO CITOYENNE

LUC MARCOUX

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

Siège 1 l.marcoux@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de retraite des employés de la Ville • Comité des communications • Comité des finances • Comité de la convention collective et des griefs des employés • Comité santé et sécurité au travail • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Fête du bénévolat • Rues principales • Acti-Bus • Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook • Société de transport interurbain

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

Siège 6 f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK



FAMILLE

RESTAURANT JACK'O

Bébé café Coaticook

JEUDI 20 OCTOBRE
ET LES AUTRES JEUDIS DU MOIS
DE 9 H À 11 H

Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Échange de vêtements

VENDREDI 21 OCTOBRE
DE 9 H À 11 H

Information : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs

VENDREDI 21 OCTOBRE À 20 H



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Rencontre prénatale intensive

SAMEDI 22 OCTOBRE
DE 9 H À 16 H

Animée par Naissance Renaissance Estrie.
Inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bambin futé

SAMEDI 22 OCTOBRE
DE 9 H 30 À 11 H 30

Pour les bambins de 12 à 24 mois.
Information et inscription au 819-849-7011,
poste 231.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Festival du conte Les jours sont contés

SAMEDI 22 OCTOBRE À 10 H

Le spectacle intitulé *Les contes de ma mère laie*, mettant en vedette la conteuse Jeanne Ferron, aura lieu dans la salle d'animation de la bibliothèque. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les enfants (1 \$ pour les abonnés) et de 5 \$ pour les adultes (3 \$ pour les abonnés). Les passeports du festival sont aussi acceptés. Inscription au 819-849-4013, poste 103.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Mike Burns

SAMEDI 22 OCTOBRE À 20 H



FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

Bébé café Waterville

MERCREDI 26 OCTOBRE
ET LES AUTRES MERCREDIS
DU MOIS DE 9 H À 11 H

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

En forme avec bébé

MERCREDI 26 OCTOBRE
ET LES AUTRES MERCREDIS
DU MOIS DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Éveil musical

MERCREDI 26 OCTOBRE
9 H 30 ET 10 H 30

Pour les enfants de 2 à 6 ans. Information
et inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Pilates pré et postnatal

MERCREDI 26 OCTOBRE
ET LES AUTRES MERCREDIS
DU MOIS DE 11 H À 12 H

Inscription : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

SOUS-SOL DU PRESBYTÈRE SAINT-EDMOND

Fermières de Saint-Edmond

MERCREDI 26 OCTOBRE
À 13 H 30

Les fermières de Saint-Edmond se rencontrent à la salle de tissage pour s'exercer aux différentes techniques ou simplement pour jaser.

FAMILLE

LIEU À CONFIRMER

Soirée en famille

MERCREDI 26 OCTOBRE
DE 17 H 15 À 19 H

Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Cuisine purée pour bébé

VENDREDI 28 OCTOBRE
DE 9 H 30 À 11 H

Information et inscription : 819-849-7011,
poste 233.

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

En forme avec bébé

VENDREDI 28 OCTOBRE À 11 H

Information : 819-849-7011, poste 223.

AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Proches aidants

VENDREDI 28 OCTOBRE À 11 H

Présentation de la nouvelle conseillère aux proches aidants et de la ligne Info-aidant de l'Appui Estrie pour les proches aidants d'ânés.
Information : 819-849-7011, poste 223.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Atelier du goût

SAMEDI 29 OCTOBRE
DE 9 H À 10 H 30 ET
DE 10 H 30 À 12 H

Inscription : 819-849-7011, poste 231. Pour les enfants de 5 à 12 ans et leurs parents.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte spécial Halloween

SAMEDI 29 OCTOBRE À 10 H

Lecture d'un extrait de *Sacrées sorcières*, suivie d'une activité ludique avec Caroline.

FAMILLE

Halloween

LUNDI 31 OCTOBRE

LOISIRS

MAISON DES JEUNES DE WATERVILLE

L'Orphelinat hanté

LUNDI 31 OCTOBRE
DE 18 H 30 À 21 H

Pour les plus jeunes, le parcours des Murmures et pour les plus aventureux, le parcours des Hurlements.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du Club de lecture

MERCREDI 2 NOVEMBRE
À 13 H 30

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Stéphane Bélanger

VENDREDI 4 NOVEMBRE À 20 H

Spectacle d'humour de variété.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Flûte Alors!

VENDREDI 6 NOVEMBRE À 11 H

Spectacle de flûtistes en café-concert.



CULTURE

RESTAURANT LA PLACE

Déjeuner-causerie

MERCREDI 9 NOVEMBRE À 9 H

Le conférencier reste à déterminer. Surveillez notre site Internet ou notre page Facebook pour les détails.



CULTURE

SOUS-SOL DE L'ÉGLISE SAINT-EDMOND

Fermières de Saint-Edmond

MERCREDI 9 NOVEMBRE
À 18 H 30

Les fermières de Saint-Edmond se rencontrent le 2^e mercredi de chaque mois.

ÂÎMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Conférence sur l'Alzheimer

JEUDI 10 NOVEMBRE À 14 H

Par le Dr Guy Lacombe, gériatre. Coût : 2 \$. Réservation auprès de Nicole Pinsonneault au 819-849-6686 ou de Patrick Lajeunesse au 819-345-0877.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 12 NOVEMBRE À 10 H

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Pièce de théâtre Les anges gardiens sont fatigués

SAMEDI 12 NOVEMBRE À 14 H

Réservez vos billets au 819-849-7011, poste 223.

DÉVELOPPEMENT

Campagne des paniers de Noël

LUNDI 14 NOVEMBRE

Début de la campagne des paniers de Noël *Le bonheur se partage : faites un geste d'entraide.* Donnez des denrées non périssables et produits de première nécessité dans plusieurs commerces et établissements de la MRC de Coaticook. Information : 819-849-7011, poste 201.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Nourri-Source

MARDI 15 NOVEMBRE
DE 9 H À 12 H

Inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Cuisine parents-enfants

MERCREDI 16 NOVEMBRE
DE 9 H 30 À 11 H

Inscription obligatoire : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Cuisine purée pour bébé

VENDREDI 25 NOVEMBRE
DE 9 H 30 À 11 H

Inscription : 819-849-7011, poste 233.



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 29-188 (2016) DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 10 567 629 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN POSTE 120 KV À TOUTES LES PERSONNES QUI LE 11 OCTOBRE 2016 ÉTAIENT DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK, PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SUR CE TERRITOIRE AU SENS DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 octobre 2016, le conseil municipal adoptait le règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016) décrétant une dépense de 10 567 629 \$ pour la construction d'un poste 120 kV;
- les personnes habiles à voter de la Ville de Coaticook peuvent demander que le règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016) fasse l'objet d'un scrutin référendaire suivant les articles 566 à 579 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (la Loi);
- est une personne habile à voter de la Ville de Coaticook toute personne qui, en date du 11 octobre 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi et remplit une des deux conditions suivantes :
 1. être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 2. être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou

l'occupant d'un établissement d'entreprise au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, située sur le territoire de la municipalité;

- une personne physique doit également au 11 octobre 2016 être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- la demande pour la tenue d'un scrutin référendaire se fait en inscrivant dans un registre ouvert à cette fin ses nom, adresse et qualité et en apposant sa signature en regard de ces mentions :

lundi 14 novembre 2016 de 8 h 30 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook 150, rue Child à Coaticook
- avant de pouvoir faire son inscription au registre, la personne devra établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire ou son passeport;
- le nombre requis de demandes pour qu'un scrutin référendaire soit tenu au sujet du règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016) est de 500 et si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter à partir de ce jour au bureau de la greffière, de 8 h 30 à 16 h 30 et le 14 novembre 2016 de 8 h 30 à 19 h;
- le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 14 novembre 2016 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook.

DONNÉ à Coaticook, ce 19 octobre 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 14 novembre 2016 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 242, rue de Gaule, lot 3310043, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook.

La dérogation mineure vise à régulariser les marges de recul avant et latérale.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 19 octobre 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook du 21 septembre 2016, le conseil a procédé à l'adoption du règlement n° 4-016 (2016) - *Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook*. Ce règlement abroge et remplace le règlement n° 4-009 (2012) - *Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook* que la MRC de Coaticook avait adopté le 15 août 2012.

La *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* est en vigueur depuis le 10 juin 2016. Cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale et nécessite que la MRC modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016 afin d'y prévoir une disposition sur les activités de financement.

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui

gouvernent les employés municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.

Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du 24 août 2016, le préfet a déposé un avis de motion visant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Coaticook.

Les employés de la MRC ont été consultés à cet effet le 25 août 2016.

Un avis public contenant un résumé du code ainsi que la date d'adoption de celui-ci fut publié dans l'édition du 31 août 2016 du journal *Le Progrès*.

Le règlement de code d'éthique est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles.

FAIT à Coaticook, ce 22 septembre 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

DÉPÔT DES MODIFICATIONS AU RÔLE TRIENNAL DE LA VALEUR FONCIÈRE POUR LE DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Stanstead-Est sera, en 2017, en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au même bureau municipal situé au 7015, route 143 à Stanstead-Est, durant les heures d'ouverture habituelles, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à la MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, Québec, J1A 2R3 ou être y expédiée à cette même adresse par courrier recommandé. Dans ce dernier cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi, il est donc important de garder la preuve de l'envoi;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de l'organisme municipal responsable de l'évaluation, soit de la MRC de Coaticook.

À défaut de remplir les conditions ci-dessus énumérées, la demande de révision sera réputée ne pas avoir été déposée.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 6 octobre 2016.

Claudine Tremblay
Secrétaire-trésorière



APPEL D'OFFRES

Collecte et transport des ordures ménagères et des matières organiques (compostables) – 3 ans

1. La Municipalité de Martinville demande des soumissions pour la collecte et le transport des ordures ménagères et des matières organiques (compostables) pour les trois prochaines années, soit 2017, 2018 et 2019.
2. Les documents de soumission sont exclusivement vendus sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO),

accessible à l'adresse Internet suivante : seao.ca, numéro d'avis : 2016-3.

3. Toute demande d'information relative à la présente demande de soumission doit être adressée à Mme France Veilleux, secrétaire-trésorière, au 819-835-5390.
4. Toute soumission devra être accompagnée des documents suivants :
 - a) une liste des équipements que l'entrepreneur se propose d'utiliser pour exécuter son contrat en spécifiant : la marque, l'année, la capacité, le nom du propriétaire ainsi que toute autre information pertinente;
 - b) une copie du certificat d'immatriculation pour les équipements utilisés;
 - c) un chèque certifié (ou traite bancaire) fait à l'ordre de la Municipalité de Martinville ou d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à, au moins, 5 % du montant total de la soumission (incluant les taxes);

- d) la Déclaration du soumissionnaire dûment remplie et signée. Vous pouvez consulter la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Martinville sur le site de la MRC de Coaticook au mrcdecoaticook.qc.ca;
 - e) une attestation de Revenu Québec indiquant que l'entreprise a produit des déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales et qu'elle n'a pas de compte fournisseur en souffrance à l'endroit de Revenu Québec. Cette attestation doit être délivrée par Revenu Québec au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions;
 - f) le nom du représentant autorisé qui peut être joint en tout temps.
5. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée des documents mentionnés au point 4 pourra être rejetée d'emblée.
 6. L'enveloppe de soumission devra être scellée, indiquer clairement le nom

du soumissionnaire et porter l'inscription « SOUMISSION POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2017 à 2019 ».

7. Les soumissions adressées à la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Martinville, au 233, rue Principale Est, Martinville, JOB 2A0, seront reçues jusqu'à 11 h 30 le vendredi 4 novembre 2016 pour être ouvertes à la même heure en présence des soumissionnaires intéressés.
8. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Martinville, ce 19 octobre 2016.

France Veilleux
Directrice générale
Secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Avis public

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 354-16-1 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016, le conseil de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 354-14 afin de modifier les dispositions sur les véhicules utilisés comme bâtiments accessoires aux usages des groupes commerce contraignant, industriel, agricole et forestier.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 7 novembre 2016, à 19 h, au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton. Au cours de cette assemblée, M. Bernard Marion, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton de 8 h 30 à 16 h 30 du mardi au jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité est concerné.

DONNÉ à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 5 octobre 2016.

Réjean Fauteux, GMA
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER RÔLE TRIENNAL 2016-2017-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, que le rôle d'évaluation foncière sera, en 2017, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en

vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Coaticook
294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3
3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2-125 de la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

FAIT et signé à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 13 septembre 2016.

Réjean Fauteux, GMA
Secrétaire-trésorier



PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

AVIS PUBLIC

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE WATERVILLE LE 3 OCTOBRE 2016.

Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017

Lundi 9 janvier 2017
Lundi 6 février 2017
Lundi 6 mars 2017
Lundi 3 avril 2017
Lundi 1^{er} mai 2017
Lundi 5 juin 2017
Mardi 4 juillet 2017
Lundi 28 août 2017
Mardi 5 septembre 2017

Lundi 2 octobre 2017
Lundi 13 novembre 2017
Lundi 4 décembre 2017

DONNÉ à Waterville, ce 4 octobre 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 584 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 529 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE WATERVILLE

Veillez prendre note que le règlement intitulé « Règlement n° 584 modifiant le Règlement n° 529 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Waterville » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 3 octobre 2016 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, ce 4 octobre 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière
et greffière



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 583 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 544 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE WATERVILLE

Veillez prendre note que le règlement intitulé « Règlement n° 583 modifiant le Règlement n° 544 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Waterville » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 3 octobre 2016 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, ce 4 octobre 2016.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière
et greffière



SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette sera, en 2017, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait

dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Coaticook 294, rue Saint-Jacques Nord Coaticook, Québec J1A 2R3
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, ce 29 septembre 2016.

Nathalie Audet
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2016-2017-2018 DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton que le 1^{er} janvier 2017 débute le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. la demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à

cette fin et disponible à l'endroit suivant : MRC de Coaticook 294, rue Saint-Jacques Nord Coaticook (Québec) J1A 2R3

2. la demande doit être déposée au bureau de la MRC de Coaticook à l'adresse ci-dessus mentionnée ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. la demande de révision peut être déposée ou envoyée, en tout temps, avant le 31 décembre de l'année qui suit celle au cours de laquelle est survenu l'événement justifiant la modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

N. B. La demande par la transmission du formulaire dûment rempli est réputée avoir été déposée le jour de son envoi dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par courrier recommandé.

FAIT à Compton, ce 22 septembre 2016.

Philippe De Courval
Directeur général et secrétaire-trésorier



Le **CRIEUR** PUBLIC

Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°42 OCTOBRE 2016